Paroisses Notre-Dame de Lourdes & Saint-Pie X

Semaine du 1er novembre 2026

Savoir ce que Dieu veut - 2 -

Une Parole qui me fait vivre

Comment discerner la volonté du Seigneur qui s'exprime dans sa Parole ? Un moyen privilégié est celui de la lecture priante de la Parole de Dieu *(Lectio Divina)*. Il s'agit d'une pédagogie toute simple transmise par la tradition chrétienne depuis l'époque des Pères de l'Église, qui nous ont partagé leur cheminement vers la sainteté en se nourrissant de la Parole.

Voici les étapes fondamentales pour la **Lecture Divine** d'un texte de la Bible, de l'Ancien ou du Nouveau Testament. (Par exemple, on peut prendre un texte de la messe) :

1. La ***lecture*** (lectio) : que dit, en soi, le texte ? C'est la lecture toute simple du texte biblique.

2. La ***méditation*** (meditatio) : que me dit le texte biblique ? C'est une méditation qui est personnelle, où j'accueille ce que Dieu lui même veut me dire dans ce texte, dans tel mot, ou telle phrase. Il veut me rejoindre dans la réalité de ma vie concrète.

3. ***L'oraison*** (oratio) : quelle réponse je veux donner au Seigneur qui m'a parlé ? Je me positionne devant sa parole : ma réponse sera-t-elle une demande, un chant de louange, une intercession pour quelqu'un ou quelque chose, un merci... ?

4. La ***contemplation*** (contemplatio) : quelle conversion de l'esprit, du cœur et de la vie le Seigneur me demande-t-il ? Quelle décision concrète je prends, en adoptant son regard ?

Après ces étapes, comme le disait le Pape Benoît XVI, « il est bon, ensuite, de rappeler que la *lectio divina* ne s'achève pas comme dynamique tant qu'elle ne débouche pas dans ***l'action*** (actio), qui porte l'existence croyante à se faire don pour les autres dans la charité » (*Verbum Domini n° 87*)

A l'occasion de la Solennité de la Toussaint, rappelons-nous que la sainteté consiste à être uni à Dieu. Or, l'expérience personnelle de la *lectio divina*, nous aide à approfondir notre union à Dieu : il se donne entièrement dans sa Parole vivante pour nous introduire dans son intimité et nous rendre saints !

Père Paul Martiu

Agenda paroissial

Lundi 2 novembre
- 9h00 à NDL : **Ménage de l'église**
- 16h00 à SPX (s.Moisan) : **Prier avec la Parole de Dieu gestuée**
- 18h30 à SPX : **Messe** "Commémoration des fidèles défunts"

Jeudi 5 novembre
- 18h30 à SPX : Rencontre de l'Equipe Pastorale Elargie (EPE)

Vendredi 6 novembre
- 14h30 à SPX (s. Moisan) : **Initiation à la Bible**

Dimanche 8 novembre
- 14h30 à SPX (s. Moisan) : **Dimanche en Compagnie**

Lundi 9 novembre
- 8h30 à SPX : **Ménage de l'église**

Mardi 10 novembre
- 19h30 à NDL : **Assemblée de prière** (consolation et guérison)

Mercredi 11 novembre
- 20h30 à NDL (s.5) : Réunion des responsables de service

Informations diocésaines

- **Conférence "Le Purgatoire dans tous ses états"**

mercredi 4 novembre à 20h à l'église Saint-Patern, avec Don Paul Denizot, recteur de Notre-Dame de Montligeon.

- **Cycle Jean-Paul II**

Parcours de discernement vocationnel pour les jeunes hommes sur une année, un week-end par mois, prochain week-end les 7-8 novembre.
contact : vannes.catholique.fr

Denier du culte et dons travaux paroisses

Tout d'abord merci à ceux qui donnent déjà. Je m'adresse surtout à tous les autres, jeunes ou moins jeunes pour vous inviter à participer à la vie de l'Eglise. Il est de notre devoir de catholique de faire vivre notre Eglise par le "Denier du culte". Ce n'est pas une question de montant, c'est un état d'esprit et un geste qui manifeste notre participation à la vie de notre famille.

La fin d'année approche et c'est le moment où tout le monde fait le point sur les dons à faire ou pas. Je rappelle l'importance du denier de l'Eglise qui permet de donner une indemnité aux prêtres et aux employés du diocèse.

don.diocese-vannes.fr

Il est bon aussi de permettre à nos paroisses de faire les travaux d'entretiens nécessaires. Pour éviter des appels à l'aide aux moments de grands travaux, il me semble plus doux de demander au fil des années votre participation pour envisager les travaux qui ne manqueront pas dans les années à venir.
vannes.catholique.fr/faire-un-don/je-soutiens-ma-paroisse/

Dans les 2 cas, ceux qui payent des impôts peuvent bénéficier d'un reçu fiscal.

Merci pour votre générosité.

Père Philippe

Vie paroissiale

Baptême à SPX :
dimanche 1er novembre - Amicie CUIGNET

Obsèques célébrées cette semaine à NDL :
Irène CAPELLE - Lucie EVENARD